



**Association Canadienne
des Médecins
pour l'Environnement**

le 18 novembre 2019

Monsieur François Legault
Premier Ministre du Québec

Monsieur le Premier Ministre:

Nous souhaitons tout d'abord féliciter votre gouvernement qui a commissionné le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour une enquête publique destinée à examiner les données scientifiques sur l'amiante, les 800 millions de tonnes de déchets amiantés laissés par l'industrie minière au Québec et déterminer si ces déchets peuvent être commercialisés en toute sécurité. Nous accueillons particulièrement favorablement le fait que le gouvernement a souligné que l'enquête doit donner la priorité à la science, la santé et l'environnement.

Lors de récentes manifestations à Montréal, à travers tout le Canada et autour du monde, des milliers de jeunes ont exprimé fortement vis-à-vis des gouvernements la revendication «Écoutez la science». Nous appuyons fortement ces revendications et pensons que le défi de fonder les politiques gouvernementales sur la science indépendante est un des défis les plus importants de notre époque.

Nous avons été témoins de façon répétitive de comment différentes industries, que ce soit l'industrie des énergies fossiles, du tabac, de l'amiante, pharmaceutique, des pesticides ou des boissons sucrées, ont promu des informations trompeuses qui servaient leurs intérêts financiers, causant ainsi des dommages importants pour la santé humaine et l'environnement. Au bout du compte cette fausse information et ces actions malvenues engendrent des coûts économiques énormes qui sont de fait payés par la population. Par exemple, au Québec et dans tout le Canada, l'amiante continue d'être la principale cause de décès par maladie professionnelle. Pendant que l'industrie de l'amiante s'éloigne de ses actions passées et tourne le dos aux victimes de l'amiante, les citoyens canadiens dépensent des milliards de dollars de fonds publics pour les soins de santé et l'enlèvement de l'amiante dégradé des écoles, hôpitaux, bâtiments et habitations.

Nous vous écrivons aujourd'hui pour exprimer notre profonde préoccupation sur le fait que la crédibilité du Québec est utilisée de manière immorale et destructive pour répandre des informations faussement scientifiques qui mettent en danger la vie humaine.

Le gouvernement québécois affirme que les organisations à but non lucratif enregistrées au Québec «poursuivent un but à caractère moral ou altruiste et n'ont pas l'intention de faire des gains pécuniaires à partager entre les membres».

351

DC1.1

L'état des lieux et la gestion de l'amiante
et des résidus miniers amiantés

6212-02-009

L'[Association internationale du chrysotile](#) (AIC) est [enregistrée au Québec](#) comme une organisation à but non lucratif. Cependant, loin de poursuivre «un but à caractère moral ou altruiste», l'AIC finance et répand une désinformation dangereuse qui cause des dommages et des décès. L'[AIC promeut](#) l'affirmation fausse que l'amiante chrysotile est un excellent produit qui peut être utilisé de manière sécuritaire par les pays en voie de développement - un produit que le Canada a interdit, parce que c'est un produit dangereux qu'il n'est pas possible d'utiliser de façon sécuritaire. Sur [son site Facebook](#) l'AIC promeut la fausse affirmation: «Aucun cas de cancer causé par l'amiante chrysotile n'a été trouvé.»

L'AIC vient de publier un article ([THE ANTI-ASBESTOS CRUSADE: A 21ST CENTURY TRADE WAR](#), 15 octobre 2019) affirmant faussement que l'amiante chrysotile peut être utilisé de façon sécuritaire parce qu'il est «complètement éliminé du corps en 15 jours et ne peut pas causer de dommage au corps humain». Cette affirmation, appelée «théorie de la biopersistance», a été créée de toute pièce par David Bernstein, un scientifique qui, après avoir travaillé pour l'industrie du tabac, a travaillé en étroite collaboration avec l'AIC pendant des décennies et voyage dans le monde pour les aider à vendre de l'amiante dans les pays en voie de développement. Bernstein a été payé \$1 million par le défunt Institut de l'Amiante de Montréal pour développer sa théorie de la biopersistance, dont il prétend qu'elle prouve que l'amiante chrysotile peut être utilisé de façon sécuritaire. L'amiante chrysotile représente 95% de tout l'amiante vendu durant le siècle passé et 100% du commerce mondial de l'amiante aujourd'hui.

Comme Bernstein a dû admettre lui-même, quand il était interrogé devant une cour de justice, aucune organisation scientifique ne soutient ses théories de la biopersistance et de l'usage sécuritaire de l'amiante. En fait ces propositions sans fondement et dangereuses ont été clairement rejetées par les autorités médicales du Québec, du Canada et du monde entier, tout comme par les gouvernements du Québec et du Canada.

Comme le Ministre de la Santé du Québec l'a [affirmé](#), en ce qui concerne l'enquête du BAPE sur les déchets miniers d'amiante chrysotile, «l'amiante est un cancérigène démontré et il n'y a pas de seuil d'exposition jugé sécuritaire pour les effets sur la santé». L'Organisation Mondiale de la Santé - OMS et le Centre International de Recherche sur le Cancer – CIRC ont lancé un appel à l'arrêt de l'utilisation de l'amiante chrysotile et [déclaré](#): «La conclusion de l'évaluation de l'OMS et du CIRC est que l'amiante chrysotile cause le cancer du poumon, du larynx et des ovaires, le mésothéliome et l'asbestose.»

L'AIC affirme que «Plus de 90% du chrysotile (amiante) est utilisé dans la construction de bâtiments sous la forme d'amiante-ciment et matériaux de construction. Les fibres chrysotile sont encapsulées dans une matrice de ciment ou résine, empêchant la libération de fibres.» L'AIC affirme que les millions de dollars de tuyaux et toits en amiante-ciment que ses entreprises placent dans les écoles et maisons dans les pays en voie de développement, ne posent aucun risque pour la santé de la population «puisque la matrice de ciment exclut la possibilité de libérer des fibres d'amiante dans l'atmosphère. Il s'agit de nouveau d'une information fausse, mortifère, qui augmente les dommages. Des enfants en Inde, en Indonésie, au Vietnam et d'autres pays en voie de développement, où les membres de l'AIC vendent leurs produits en amiante, fréquentent des écoles et vivent dans des maisons avec

des toitures en amiante-ciment brisées juste au dessus de leurs têtes et des débris d'amiante-ciment répandus sur le sol, relâchant des fibres d'amiante dans l'air que leurs familles et eux-mêmes respirent. Dans le même temps des catastrophes environnementales, comme les ouragans et inondations – maintenant plus courants avec le changement climatique - détruisent les toits en amiante-ciment et l'infrastructure, relâchant des fibres d'amiante et augmentant la menace pour la santé de la population et des équipes de secours.

L'affirmation de l'AIC que les toitures en amiante-ciment ne présentent pas de dangers est un non sens. Les toitures en amiante-ciment sont illégales au Canada. Comme l'affirme l'OMS dans sa publication [L'amiante chrysotile](#): «L'utilisation de matériaux de construction contenant de l'amiante parmi les communautés les plus pauvres, plaçant les familles près des sources d'exposition aux fibres chrysotile est particulièrement préoccupante.»

L'AIC sert les intérêts financiers des compagnies d'amiante qui la finance

Les six directeurs financiers de l'AIC ne sont pas des personnes désintéressées dédiées à l'altruisme et au progrès du bien-être humain. Ils travaillent pour les entreprises des mines d'amiante en Russie (Yury Kozlov), au Kazakhstan (Kanat Kopbayev) et Zimbabwe (Chirandu Dhlembeu), les entreprises d'amiante-ciment en Inde (Dr. G. Vivekanand), au Mexique (Antonio Galvan Carriles) et comptent parmi eux un représentant des anciennes organisations de lobby pour l'amiante aux Etats-Unis (Bob J. Pigg). Ils ont depuis longtemps un intérêt financier à promouvoir la vente d'amiante dans les pays en voie de développement.

Habituellement les activités de lobbying de l'AIC sont secrètes. Cependant des documents révélés lors de procès montrent que ICA a [interféré](#) dans les processus démocratiques de pays en voie de développement pour favoriser les intérêts financiers de ses membres et annuler des propositions d'interdiction de l'amiante.

De même qu'ils militent contre l'interdiction de l'amiante dans les pays en voie de développement, les membres de l'AIC oeuvrent auprès des Nations Unis pour empêcher que tout contrôle sanitaire soit imposé à l'exportation d'amiante vers les pays en voie de développement et [refusent au pays en voie de développement le droit au "consentement préalable en connaissance de cause"](#) avant que l'amiante soit exporté vers eux. Dans ce [texte](#) soumis à la conférence de la Convention de Rotterdam des Nations Unis en mai 2019, l'AIC affirme: "l'AIC est une organisation qui défend les intérêts légitimes de ses partenaires."

L'AIC affirme à répétition que les découvertes scientifiques récentes encourage l'utilisation de l'amiante chrysotile. Cette information fausse favorise leurs ventes et profits. Par contre, les scientifiques experts du Québec, du Canada et du monde entier affirment clairement que les résultats scientifiques récents confirment que l'amiante chrysotile, comme les autres formes d'amiante, causent le cancer du poumon et d'autres cancers, le mésothéliome et l'amiantose et qu'on doit cesser de l'utiliser.

L'AIC attaque ceux qui s'opposent à l'utilisation de l'amiante – comme le gouvernement canadien et la communauté européenne, comme les Associations médicales du Québec et du Canada, les Sociétés du cancer du Québec et du Canada, les Associations de santé publique du Québec et du Canada, l'Organisation mondiale de la santé, la Commission

Internationale de Santé au Travail, la Fédération mondiale d'associations de santé publique, l'Union internationale contre le cancer, parmi d'autres – en prétendant qu'elles sont corrompues et travaillent secrètement pour des intérêts commerciaux, sont des «fanatiques anti-amiante», des «victimes de l'hystérie anti-amiante», font partie d'une «croisade anti-chrysotile», font partie d'une guerre commerciale secrète qui utilise des «astuces» pour discréditer l'amiante et manipuler l'opinion publique.

Ainsi l'AIC a [attaqué](#) la décision du gouvernement canadien d'interdire l'amiante comme étant «une mesure excessive, radicale, inéquitable, qui comporte beaucoup de risques.

Un des anciens directeurs de l'AIC, Nurlan Omarov, qui a travaillé pour la mine d'amiante du Kazakhstan, a diligné le paiement de plus d'un million de dollars pour employer un espion, Robert Moore, à infiltrer et espionner pendant quatre ans les activités des personnes au Canada et ailleurs travaillant pour l'interdiction de l'amiante. Moore a réussi, à travers ses activités d'espionnage sur une [activiste canadienne des droits de la personne](#) (Kathleen Ruff), à rencontrer de manière frauduleuse le leader d'un parti politique au Québec à l'Assemblée nationale du Québec et aussi à assister en fraude à la Convention des Parties de la Convention de Rotterdam des Nations Unies à Genève. Ces actes constituent une faute grave et sapent la démocratie nationale et internationale. L'AIC a refusé de condamner ces activités.

Dans le passé, des représentants des mines d'amiante du Québec siégeaient au conseil d'administration de l'AIC. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Aucun des directeurs ne vit au Québec ou Canada. Ils vivent en Russie, au Kazakhstan, au Zimbabwe, en Inde, au Mexique et aux Etats-Unis. Un avocat, Emiliano Alonso Pelegrin, est inscrit au registre des entreprises du gouvernement du Québec comme le représentant physique de l'AIC. L'adresse qui est indiquée pour lui est l'adresse d'un cabinet d'avocats, Dentons, 1, Place Ville Marie, bureau 3900 Montréal (Québec). M. Alonso, cependant, est résident de Belgique, où il a un cabinet de consultant qui mène des activités de lobbying auprès de la communauté européenne et des nations unies à Genève. Il a oeuvré auprès des Nations Unies à Genève pour l'AIC afin d'empêcher les contrôles sanitaires sur le commerce de l'amiante. Dentons confirme qu'il n'est pas un avocat employé par leur cabinet. Le téléphone indiqué sur le site web de l'AIC est un téléphone en Belgique.

Le fait que l'AIC n'a pas de représentant au Québec dans sa structure juridique n'est probablement pas conforme avec les prérequis de la loi des entreprises au Québec. Ceci, cependant, n'est pas le centre de notre préoccupation. Beaucoup plus préoccupant est le fait que la réputation du Québec est utilisée pour aider une science frauduleuse qui vise des gains financiers et inflige des dommages aux populations des pays en voie de développement, qui ne méritent pas cela.

Nous pensons que c'est une erreur grave pour la crédibilité du gouvernement du Québec de se laisser utiliser, pour aider l'AIC à:

- Promouvoir la vente dans les pays en voie de développement d'un produit interdit au Canada parce qu'il présente une menace pour la santé humaine.

- Disséminer des informations faussement «scientifiques» qui mettent en danger la vie humaine et sont rejetées par les experts scientifiques respectables et les organisations scientifiques du Québec, du Canada et du monde entier.
- Détruire le droit des pays en voie de développement au «consentement éclairé préalable» sous l'égide de la Convention de Rotterdam des Nations Unies qui permet de contrôler ou refuser un chargement d'amiante destiné à leur pays.

Nous pensons que cette situation est injuste. Les activités de l'AIC servent leurs propres intérêts financiers en promouvant l'utilisation de l'amiante dans les pays en voie de développement. Les activités de l'AIC constituent l'opposé de la poursuite d'un «but à caractère moral ou altruiste.» Légitimer les activités de l'AIC, comme le fait actuellement le gouvernement du Québec, indique que le gouvernement du Québec tolère la dissémination d'une désinformation scientifique dangereuse qui cause des dommages à la santé humaine.

Cela montre aussi que le Québec applique un double standard en donnant une légitimité à une organisation qui promeut l'utilisation de l'amiante dans les pays en voie de développement, une activité qui a été interdite au Canada.

Nous pensons que cette situation est scientifiquement et moralement indéfendable. C'est une violation honteuse de l'obligation de promouvoir «des buts altruistes et moraux». L'AIC apporte le déshonneur au Québec devant le monde entier.

Nous demandons donc à votre gouvernement d'enquêter sur cette situation, et de terminer cette complicité du gouvernement du Québec avec la malversation indéfendable de l'industrie de l'amiante et de s'assurer que pareille situation impliquant une autre industrie ne puisse se reproduire.

Nous serons heureux de fournir une documentation supplémentaire, si nécessaire.

Veuillez agréer, Monsieur le premier ministre, l'expression de nos salutations respectueuses,



Kathleen Ruff, récipiendaire de la médaille de l'Assemblée nationale



Jean Zigby, MD, CCFP(PC), Ancien Président, Association Canadienne des Médecins pour l'Environnement

AU NOM DE:

Organisations

Asian Ban Asbestos Network (ABAN). Sugio Furuya, Coordinator.

India Ban Asbestos Network – India. Pooja Gupta, National Coordinator.

ANDEVA - Association nationale de défense des victimes de l'amiante et autres maladies professionnelles, France. Jacques Faugeron, President.

Ban Asbestos Network Korea, Seoul, South Korea, Jung Jiyol, co-chair.

Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (UTTAM), Québec. Roch Lafrance, Secrétaire général.

Asian Citizen's Center for Environment and Health, Seoul, South Korea, Paek Domyung, co-representative.

Consumers Association of Penang, Malaysia. Mohideen Abdul Kader, President.

Sahabat Alam Malaysia (Friends of the Earth Malaysia). Meenakshi Raman, President.

International Pollutants Elimination Network (IPEN). Dr. Tadessa Amara and Pamela Miller, Co-Chairs.

International Ban Asbestos Secretariat - IBAS. Laurie Kazan-Allen, Co-ordinator.

Ban Asbestos France – Association de lutte contre l'amiante, France. Annie Thébaud Mony, Présidente.

Comité Anti Amiante Jussieu, France. Marc Hindry, représentant.

Associação Brasileira dos Expostos ao Amianto - ABREA. Eliezer Joao de Souza, President.

Building and Woodworkers International. Fiona Murie, Global Director, Construction and Occupational Health and Safety.

Asbestos Disease Awareness Organization (ADAO), United States. Linda Reinstein, President/CEO.

Fundación Colombia Libre de Asbesto, Colombia. Guillermo Villamizar, Director.

Alaska Community Action on Toxics, Anchorage, Alaska, USA. Pamela Miller, Executive Director.

Center For Analyses and Action on Toxics and Alternatives - CAATA (Mexico), Fernando Bejarano Director.

Prevent Cancer Now, Canada. Meg Sears, Chair.

Ban Asbestos Network of India (BANI), New Delhi. Gopal Krishna, LL.B., Ph.D, Director.

Center for Public Health and Environmental Development (CEPHED), Kathmandu, Nepal. Ram Charitra Sah, Executive Director and Environment Scientist.

European Federation of Building and Woodworkers - EFBWW. Sam Hägglund, General Secretary.

Association Henri Pézerat – travail – santé - environnement, France. Annie Thébaud Mony.

People's Health Movement – USA. Julia Robinson, representative.

European Society for Environmental and Occupational Medicine (EOM Society). Prof. Dr. med. Xaver Baur, President.

Terre et Développement, Yaoundé, Cameroon. Tlontcheu Kameni Maurice, Coordinator.

Società Nazionale Operatori Prevenzione (SNOP) - Italy. President: dr. Anna Maria Di Giammarco.

UK Construction Safety Campaign. Bill Lawrence, secretary.

NGO Chemical Safety Agency, Ukraine, Olga Tsygulyova, expert.

Fundación Ana Cecilia Niño, Colombia. María Garau, representative.

People's Health Movement - Canada. Dr. Smita Pakhalé, MD, FRCPC, MSc (Epi & Biostat), representative.

Center for Policy Analysis/CPATH, San Francisco, CA, USA. Ellen R. Shaffer, PhD, MPH, Co-Director.

INDIVIDUS

NOTE: Institutions nommées pour raisons d'identification seulement

Dr. Jukka Takala, DSc, MSc, BSc, FFOM (Hon), Président, Commission Internationale de la Santé au Travail. Adjunct Prof, Tampere Universities, Finland. Former posts: Executive Director emeritus, WSH-Institute, Ministry of Manpower, Singapore; Director, EU-OSHA, European Union; Director, ILO InFocus Programme on Safety and Health at Work and the Environment.

Professor Mohamed Jeebhay, MBChB, DOH, MPhil (Epi), MPH (Occ Med), PhD. Head of Occupational Medicine, School of Public Health and Family Medicine, University of Cape Town, South Africa.

Colin L. Soskolne, Ph.D. (Epidemiology), Professor emeritus, University of Alberta; Fellow, American College of Epidemiology; Fellow, Collegium Ramazzini; Montreal, Quebec.

Richard A. Lemen PhD, MSPH. Assistant Surgeon General, United States Public Health

Service (ret.), Atlanta, Georgia, USA.

Dr. Olivier Christophe Barbier, PhD, ERT. Full professor in Environmental Toxicology and Kidney Toxicology since 2006. Academic coordinator of the MSc and PhD programs in Toxicology. Centro de Investigación y de Estudios Avanzados del Instituto Politécnico Nacional (Cinvestav-IPN), Mexico.

Guadalupe Aguilar Madrid. MD; PhD. Dirección de Investigación y de Posgrado. Claustro Universitario de Chihuahua, Chihuahua, Mexico.

Norman King, M.Sc. Épidémiologie. Professionnel et gestionnaire dans le réseau de santé publique québécois à Québec et à Montréal pendant 35 ans dans les domaines de la santé au travail et santé environnementale. Actuellement retraité; continue d'enseigner en santé et sécurité du travail pour L'École des sciences de la gestion à l'UQAM. Conseiller scientifique pour l'Association des victimes de l'amiante du Québec.

Jacques Levasseur, médecin retraité, Québec.

Fernanda Giannasi, Civil, Safety and Health Engineer. Retired Labour Inspector at the former Labour and Employment Ministry in São Paulo state (currently Ministry of Economy). Founder of ABREA. Coordinator of the Virtual-Citizen Network for the Ban of Asbestos in Latin America. Vice-President of ABRASTT - Brazilian Association of Workers' Health.

L. Christine Oliver, MD, MPH, MS, Adjunct Professor, Dalla Lana School of Public Health, Division of Occupational and Environmental Health, Toronto, ON. Associate Clinical Professor of Medicine, Harvard Medical School, Boston, MA (Ret., 2017). Co-Director, Occupational and Environmental Medicine, Massachusetts General Hospital, Boston, MA (Ret., 2017). Member, Science Advisory Board, Asbestos Disease Awareness Organization (ADAO).

Prof. Dr. med. Xaver Baur, Universität Hamburg. Professor Emeritus, former chair in Occupational Medicine, University of Hamburg, Germany.

Celeste Monforton, DrPH, MPH. Fellow, Collegium Ramazzini. Professorial Lecturer, Milken Institute School of Public Health, George Washington University. Lecturer, Dept. of Health & Human Performance, Texas State University, USA.

Meg Sears, MEng, PhD, Ottawa Hospital Research Institute, Ottawa, ON, Canada.

Bruce Lanphear, MD, MPH. Professor, Simon Fraser University, Vancouver, BC, Canada.

Ugo Lapointe | MiningWatch Canada. Canadian Program Coordinator | Coordonateur du programme canadien, Canada.

Jim Brophy, PhD, University of Windsor, ON, Canada.

Mohamed Aqiel Dalvie, PhD, Professor, South Africa/Swiss Bilateral SARChi Chair in Global Environmental Health. Director of Centre for Environmental & Occupational Health Research

(CEOHR), School of Public Health & Family Medicine, Health Sciences Faculty, University of Cape Town, South Africa.

Margaret Keith, PhD, University of Windsor, ON, Canada.

Dr. Cathy Conrad, Professor, Department of Geography and Environmental Studies. Program Coordinator, Bachelor of Environmental Studies. Saint Mary's University, Halifax, NS, Canada.

Barry Castleman, ScD, Environmental Consultant, USA.

Dr. Evelyn Glensk, former member of the head of the German federal association of asbestos victims groups (Bundesverband der Asbestose Selbsthilfegruppen), Germany.

Hermano Albuquerque de Castro, Researcher, Oswaldo Cruz Foundation. Director of the National School of Public Health/Oswaldo Cruz Foundation, Brazil.

Thomas H Gassert, MD, MSc. Appointments: Harvard Chan School of Public Health, Department of Environmental Health, Boston, USA. Board Certification: Diplomate American Board of Internal Medicine. Diplomate American Board of Preventive Medicine, Occupational Medicine.

Dr. John Calvert, Associate Professor, Faculty of Health Sciences, Simon Fraser University, Burnaby, B.C., Canada.

Richard Haffey, President, Training Director, Mystic Air Quality Consultants, Groton CT, USA.

Madhumita Dutta, Assistant Professor, Dept. of Geography, The Ohio State University, Columbus, Ohio, USA.

Bill Lawrence, secretary, UK Construction Safety Campaign.

David David Bowering MD, MHSc. Retired Chief Medical Health Officer, Northern Health, British Columbia, Canada.

Allan H. Smith MD, PhD, Professor Emeritus of Epidemiology and Associate Director, Arsenic Health Effects Research Program, University of California Berkeley, CA, USA.

Erica Frank, MD, MPH, FACPM, Professor + Canada Research Chair, University of British Columbia. Founder, www.NextGenU.org. Principal Investigator, Healthy Doc = Healthy Patient. Vancouver, BC, Canada.

Dr. Cuauhtémoc Arturo Juárez Pérez, Unidad de Investigación en Salud en el Trabajo. Instituto Mexicano del Seguro Social, CMNSXXI, México City, Mexico.

Arturo Juarez Aguilar. Filmmaker. Aberración óptica, México City, Mexico.

Alfredo Menendez-Navarro, MD, PhD. Full Professor of the History of Science, University of

Granada, Spain. Former Scientific Secretary of the ICOH Scientific Committee on the History of Prevention of Occupational and Environmental Diseases.

Dr. Fiorella Belpoggi, Director, Research Department, Cesare Maltoni Cancer Research Center, Ramazzini Institute, Bologna, Italy.

Gilbert Kuepouo, Executive Director, Centre de Recherche et d'Education pour le Developpement (CREPD), Cameroon.

Roberto Calisti, medical doctor, Director of the Unit for Occupational Safety and Health - Occupational Epidemiology - Civitanova Marche (Marche Region) - ASUR MARCHE - Italian National Health Service.

Dr Dave Knight, Occupational Medicine Physician, University of Cape Town, Cape Town, South Africa.

Marc Hindry, professor, Université Paris Diderot, France.

Shahieda Adams, MMed PhD, Associate Professor, Division of Occupational Medicine, University of Cape Town, Cape Town, South Africa.

Rosalía Fascinetto Dorantes, Degree in International Affairs, Mexico City, Mexico.

Dale Dewar, MD, FCFP, Former Executive Director, Physicians for Global Survival.

Mohit Gupta, Program Officer, Environics trust, New Delhi, India.

Arthur L. Frank MD, PhD, Professor of Public Health and Professor of Medicine, Drexel University, Philadelphia, PA, USA.

= =

Copies à:

Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux

Benoit Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Pierre Arcand, Chef, Parti libéral du Québec

Manon Massé et Gabriel Nadeau-Dubois, Québec solidaire

Pascal Bérubé, Chef, Parti québécois